



**COMPTE RENDU ANNUEL DE CONCESSION  
2024  
Pour l'activité 2023**

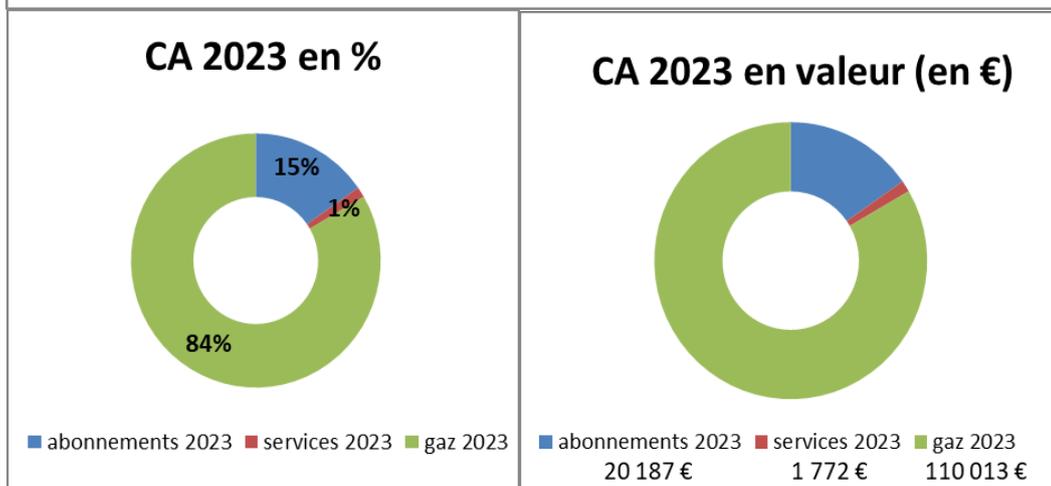
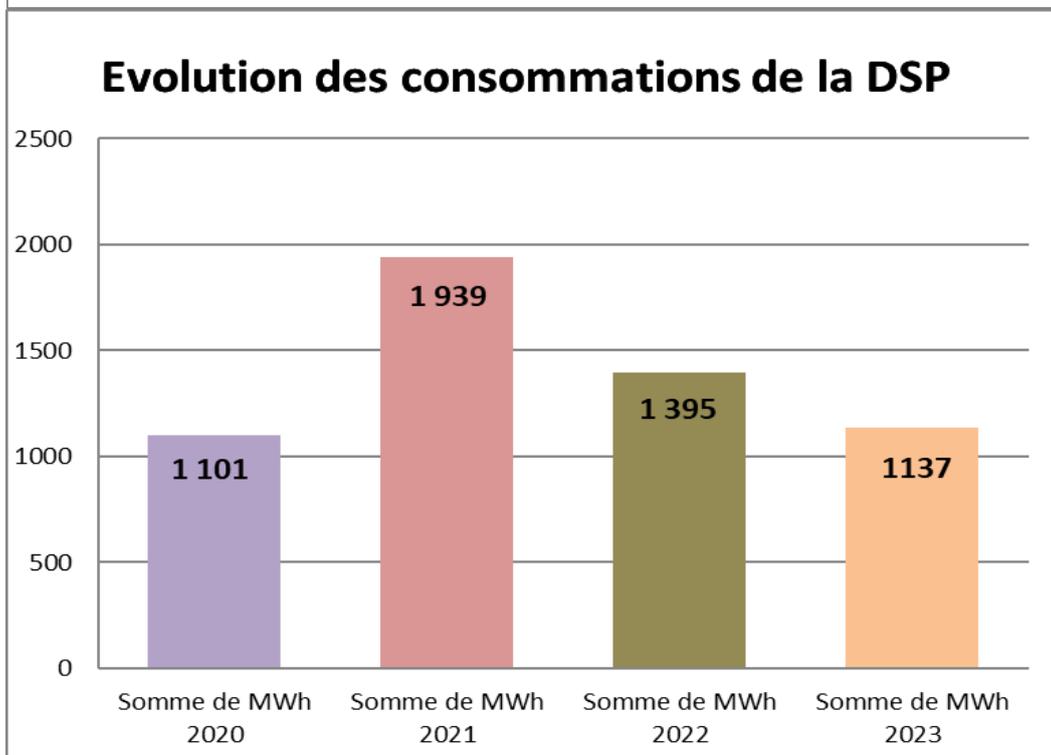
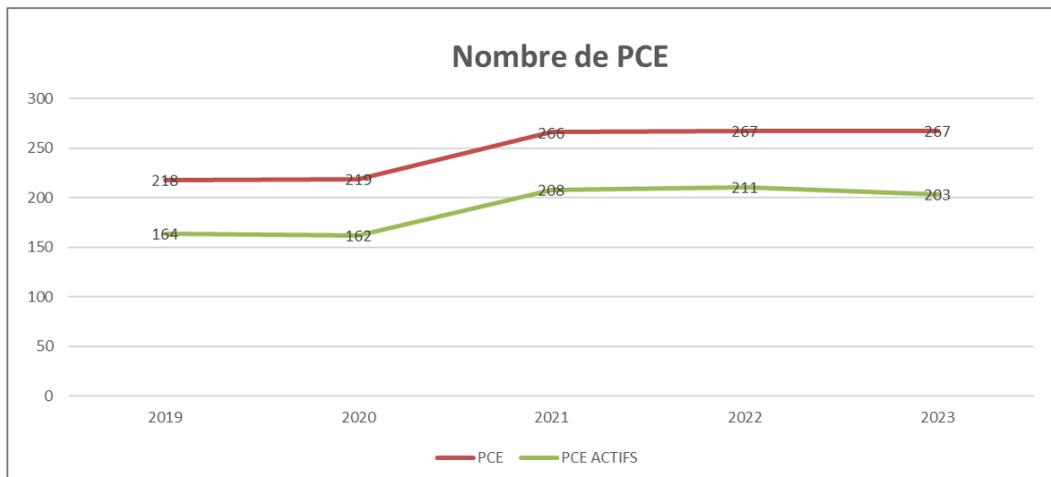


# SOMMAIRE

- I. Les Chiffres clés de l'année 2023**
- II. Faits marquants de l'année 2023 et perspectives nouvelles**
- III. Suivi Relation Clientèle – fiche contact**
- IV. Description de la concession PRIMAGAZ au 31/10/2023**
- V. Inventaire Technique au 31/10/2023**
- VI. Travaux sur l'exercice 2023**
- VII. Qualité et Sécurité**
- VIII. Inventaire Physique et Financier**
- IX. Information et Communication**
- X. Annexes**
- XI. Lexique**



## I. Les Chiffres clés de l'année 2023 :



## **II. Faits marquants de l'année 2023 et perspectives nouvelles :**

### **a) Le Développement du réseau :**

Pour information, notre budget investissement était prévu pour 602 K€ suivant un tracé de 8 075 mètres. A fin 2023 nous en sommes à 792 K€ (dont 223 K€ de remises gratuites et hors en-cours immobilisés) pour un linéaire de 6 311 mètres.

Nous n'avons reçu aucune nouvelle demande de branchement sur la DSP.

### **b) Faits significatifs**

Au mois de novembre 2023, Primagaz a déclenché le changement de son ERP et a mis en place l'application SAP. C'est un type de logiciel utilisé dans de nombreuses entreprises afin de centraliser toutes les activités et données sur un seul outil.

Cette évolution a eu un impact non négligeable. Bien que l'activité ait pu être maintenue, certaines missions ont été ralenties durant les 2 derniers mois de l'exercice notamment la facturation.

De plus, ces perturbations nous ont obligés à arrêter les comptes financiers de l'année au 31/10/2023 empêchant une facturation complète de nos clients sur les 2 derniers mois de l'année.

C'est pourquoi, l'activité du CRAC est basée sur 10 mois et non sur l'année civile complète.

### **c) Résultats économiques :**

Nous constatons une baisse des consommations de 18% par rapport à l'année précédente.

Nous subissons un déséquilibre financier sur votre concession également due à la sobriété énergétique de la réglementation RE2020 avec une baisse de la consommation des usagers en moyenne de 15% cette année sur le plan national.

1 résiliation constatée sur 2023.

### **d) Portage CRAC :**

Il n'y a pas eu de portage du CRAC de l'année 2022. Un audit poussé sur le développement du réseau a été réalisé en présentiel le 10 octobre 2023.

Nous vous avons transmis par ailleurs, la mise à jour de nos tarifications DSP en avril, août et décembre.

### III. Suivi Relation Clientèle – Fiche Contact :

PRIMAGAZ France possède une organisation nationale dédiée aux Délégations de Service Public. Cette organisation permet de coordonner les actions auprès de ses différents Services. Elle suit la vie de ses Concessions notamment sur un plan administratif, technique (étude de faisabilité, tracé prévisionnel...), travaux (coordination, suivi des chantiers...), sécuritaire (surveillance des réseaux, intervention d'urgence...), suivi commercial (enquêtes, densification...).

En ce qui concerne la qualité et les principales mesures mises en place pour améliorer la satisfaction de la clientèle :

- Un Responsable Administratif Collectivités – Christian GOVIGNON est à votre écoute pour toutes problématiques commerciales, administratives et financières sur la DSP.
- Un Responsable Secteur Entreprises & Collectivités – Sabine LONG-GENIN

Notre Commercial est votre référent pour toute la gestion commerciale de la Concession au niveau notamment de :

- La prospection
  - La signature des contrats
  - Le suivi, l'accompagnement et la fidélisation des usagers.
- L'aspect technique est directement suivi par Primagaz dont l'interlocuteur local est Luc HEYRIES, Responsable Travaux Réseau (RTIR).

#### Accueil de la clientèle

L'accueil des usagers s'effectue directement dans les locaux de l'Agence Commerciale PRIMAGAZ :

**Espace Innovalia – Bâtiment A  
46-48 Chemin de la Bruyère  
69570 DARDILLY**

**Accueil Clientèle de 8h00 à 18h00 du lundi au vendredi sans interruption**

Le numéro unique pour joindre votre agence Primagaz Habituelle est le :



Par ailleurs, nous vous rappelons que la clientèle domestique, collective et professionnelle peut également consulter son compte, effectuer un règlement par carte bancaire, ou connaître son tarif et sa consommation en se connectant en toute liberté à l'espace client internet sur [www.primagaz.fr](http://www.primagaz.fr) dans la rubrique « **Accéder à**

**vosre agence en ligne »**. Les usagers ont également la possibilité de saisir un relevé réel sur Internet ou de transmettre un relevé confiance par téléphone à l'Agence Commerciale.

La facturation est bimestrielle et des campagnes de relevé des index compteurs sont réalisées au minimum une fois par an. Nous vous informons par ailleurs, que nous avons changé de Prestataire de relève cette année. Notre choix s'est porté sur le Prestataire PROXISERVE.

#### **Nombre de réclamations en 2023 : 8**

- ✚ 4 concernant des questions sur les échéanciers primabonnement
- ✚ 1 relative à un impayé
- ✚ 1 à la suite d'une résiliation client
- ✚ La dernière relève d'un problème technique sur un compteur

#### **IV. Description de la Concession PRIMAGAZ au 31/10/2023**

Primagaz est titulaire d'une concession de distribution de gaz propane pour une durée de 30 ans sur les communes de Bonnefamille, Charantonnay, Four, Grenay, Oytier Saint Oblas, Roche, Septème et Valencin régie par une convention datée de décembre 2007.

Le premier réseau de la commune de Roche est en service depuis le 31/01/2008.  
Le premier réseau de la commune de Septème est en service depuis le 01/02/2010.  
Le réseau de la commune de Grenay est en service depuis le 08/10/2010.  
Le réseau de la commune de Four est en service depuis le 11/09/2012.  
Le deuxième réseau de la commune de Septème est en service depuis le 23/12/2012.  
Le deuxième réseau de la commune de Roche est en service depuis le 01/02/2013.  
Le troisième réseau de la commune de Roche est en service depuis le 24/11/2014.  
Les micro-réseaux privés de la commune de Valencin construit par ILIADE HABITAT ont été rétrocédés sur la DSP au 01/01/2023 et sont en service depuis le 12/03/2018 pour le 1<sup>er</sup> micro-réseau et le 11/07/2018 pour le second.

Les réseaux des Communes d'Oytier Saint-Oblas, Bonnefamille, Charantonnay ne sont pas en exploitation ; il n'y a donc pas de client alimenté par un réseau public de gaz sur ces quatre communes.

Au 31 Octobre 2023, on comptait **267 branchements** au réseau de distribution dont **203 usagers consommateurs**.  
En 2023, le total en kWh facturés s'élève à **1 137 390 kWh** pour les clients consommateurs.

Commune	Usagers raccordés	PCE actifs au 31/10/2023	PCE actifs créés dans l'année	Résiliations totales (PCE improductif)	PCE en attente de succession	PCE inactifs	KWH facturés
ROCHE	83	50	0	1	0	32	181 614
SEPTEME	96	90	0	2	0	4	516 716
FOUR	53	34	0	16	0	3	341 383
GRENAY	5	0	0	0	0	5	0
OYTIER SAINT-OBLAS	0	0	0	0	0	0	0
BONNEFAMILLE	0	0	0	0	0	0	0
CHARANTONNAY	0	0	0	0	0	0	0
VALENCIN	30	29	0	0	0	1	97 676
<b>TOTAL</b>	<b>267</b>	<b>203</b>	<b>0</b>	<b>19</b>	<b>0</b>	<b>45</b>	<b>1 137 390</b>

Certains foyers désirant l'énergie gaz et n'étant pas à proximité du réseau ont eu accès au gaz grâce à la solution individuelle PRIMACONFORT et ont bénéficié du barème Délégation Service Public.

## V. Inventaire Technique au 31/10/2023

Nous constatons un léger changement de linéaire par rapport à l'année 2022 correspondant à la régularisation sur la Commune de Roche, comme indiqué à l'audit pour être en phase avec l'inventaire technique. Ainsi, le réseau en Polyéthylène Haute Densité (PEHD) compte **6 311 mètres linéaires (ml)\*** sur l'ensemble de la DSP au 31 Octobre 2023.

La répartition des mètres linéaires sur les communes s'établit comme suit :

COMMUNES	PEHD 20	PEHD 40	PEHD 63	PEHD 110	PEHD 125	TOTAL
ROCHE	295	442	1 395	0	0	2 133
SEPTEME	311	683	454	769	0	2 217
FOUR	193	665	368	201	0	1 427
GRENAY	27	96	194	0	0	317
OYTIER SAINT-OBLAS	0	0	0	0	0	0
BONNEFAMILLE	0	0	0	0	0	0
CHARANTONNAY	0	0	0	0	0	0
VALENCIN	97	120	0	0	0	217
<b>TOTAL</b>	<b>923</b>	<b>2 006</b>	<b>2 412</b>	<b>970</b>	<b>0</b>	<b>6 311</b>

\*Définition de longueur réseau : Il s'agit de la longueur du réseau dans le SIG (branchements compris) dans un espace à 2 dimensions.

Le réseau de la DSP est alimenté par **18** citernes au 31 Décembre 2023.

La répartition des citernes sur les communes s'établit comme suit :

COMMUNES	TYPE CITERNE	Aérienne / Enterrée	Nombre
ROCHE (1er réseau)	3 T 200	A	1
ROCHE (2ème réseau)	1 T 600	E	1
ROCHE (3ème réseau)	3 T 200	E	2
SEPTEME (1er réseau)	3 T 200	E	6
SEPTEME (2ème réseau)	1 T 600	E	1
FOUR	3 T 200	E	4
GRENAY	3 T 200	E	1
VALENCIN (1 <sup>er</sup> réseau)	3 T 200	E	1
VALENCIN (2 <sup>ème</sup> réseau)	3 T 200	E	1
<b>TOTAL</b>			<b>18</b>

## VI. Travaux sur l'exercice 2023

Aucune réalisation de travaux n'a été effectuée durant l'année 2023.

Afin de préserver la sécurité des sites DSP, nous avons transmis un courrier à la commune en date du 15/12/2023 mettant en avant les dispositions législatives en matière de réalisation des travaux sur la voirie.

Nous rencontrons, encore aujourd'hui, trop d'incident lié au manque d'information de la part des prestataires extérieurs réalisant ce type de travaux à proximité de nos réseaux DSP.

Demandes de travaux envoyées avec présence d'ouvrage gaz :

- Nombre de DT-DICT : 1
- Nombre de DT : 3
- Nombre de DICT : 4
- Nombre d'ATU : aucune
- **Soit un total de 8 demandes.**

Demandes de travaux envoyées sans présence d'ouvrage gaz :

- Nombre de DT-DICT : 20
- Nombre de DT : 3
- Nombre de DICT : 4
- Nombre d'ATU : 1
- **Soit un total de 28 demandes.**

## VII. Qualité et Sécurité

### Sécurité

La formation des Cadres des « Services Départementaux Incendie Secours » est assurée et suivie par le Département CHSCT de PRIMAGAZ. Cette formation s'accompagne de la signature d'une convention au sein de laquelle les modalités sont rappelées, ainsi que les numéros d'accès et les interfaces.

Un service d'appel de Sécurité et de dépannage est à votre disposition 24h/24 et 365j par an au numéro vert sécurité suivant :

### Ligne Sécurité Primagaz 24h/24 7j/7



### Visites de surveillance réseau :

5 visites de surveillance réseau ont été réalisées en 2023.

### Tableau détaillant les VSR :

Nom réf. Ouvrage	Adresse complémentaire	Date Dernière Visite	Fuite détectée
38-GRENAY-18082010-18337	DSP	19/04/2023	aucune
38-SEPTEME-25062009-15974	DSP	14/12/2022	aucune
38-FOUR-22032012-20479	DSP - Route Vaulx Milieu	23/12/2022	aucune
38-SEPTEME-05072012-20850	2494 Route de la Rosière	15/12/2021	aucune
38-ROCHE-08112008-1026	Les Champs d'Or	09/05/2023	aucune
38-ROCHE-02012013-21673	DSP, rue Croix Serbinat	17/05/2023	aucune
38-VALENCIN-23052016-27535	Lot 1 – Alliade Habitat	30/05/2023	aucune
38-VALENCIN-24052016-27537	Lot 2 – Alliade Habitat	31/05/2023	1

L'exploitation des réseaux de gaz (maintenance, surveillance annuelle, interventions préventives ou correctives) est assurée par le Service Technique.

### Incidents d'exploitation sur les réseaux concédés :

On signale un incident d'exploitation survenu sur les réseaux de la DSP pour l'année 2023.

Nom réf. Ouvrage	Adresse complémentaire	Date	Types Accident - Incident	Causes Accident - Incident	Matériels Concernés
38-GRENAY-18082010-18337	DSP	0	0	0	0
38-SEPTEME-25062009-15974	DSP	10/01/2023	Odeur de gaz	Recherche fuite	Compteur - RAS
38-FOUR-22032012-20479	DSP - Route Vaulx Milieu	13/02/2023	Panne	Réarmement	Problème détente
38-SEPTEME-05072012-20850	2494 Route de la Rosière	0	0	0	0
38-ROCHE-08112008-1026	Les Champs d'Or	0	0	0	0
38-ROCHE-02012013-21673	DSP, rue Croix Serbinat	0	0	0	0
38-VALENCIN-23052016-27535	Lot 1 – Alliade Habitat	0	0	0	0
38-VALENCIN-24052016-27537	Lot 2 – Alliade Habitat	31/05/2023	Suite VSR	Joints usés	Robinet coupure

Pour votre information, notre prestataire de surveillance réseau (SUR) a été missionné dans le cadre de France Gaz Liquide pour intervenir sur toute urgence gaz. Le prestataire de surveillance actuel est l'entreprise COLAS. Les rapports de surveillance vous sont fournis en annexe.

Incidents aire de stockage (hors installations en amont de la vanne générale d'alimentation du réseau) :

On ne signale aucun incident d'exploitation sur les stockages de la DSP sur l'année 2023.

Nom réf. Ouvrage	Adresse complémentaire	Date	Types Accident - Incident	Causes Accident - Incident	Matériels Concernés
38-GRENAY-18082010-18337	DSP	0	0	0	0
38-SEPTEME-25062009-15974	DSP	0	0	0	0
38-FOUR-22032012-20479	DSP - Route Vaulx Milieu	0	0	0	0
38-SEPTEME-05072012-20850	2494 Route de la Rosière	0	0	0	0
38-ROCHE-08112008-1026	Les Champs d'Or	0	0	0	0
38-ROCHE-02012013-21673	DSP, rue Croix Serbinat	0	0	0	0
38-VALENCIN-23052016-27535	Lot 1 – Alliade Habitat	0	0	0	0
38-VALENCIN-24052016-27537	Lot 2 – Alliade Habitat	0	0	0	0

On ne signale pas d'autres appels de la ligne sécurité Primagaz sur 2023.

Aucun incident majeur par ailleurs n'est à déplorer sur le territoire de la concession.

## Qualité :

Le gaz propane distribué par Primagaz est conforme aux spécifications administratives et aux éventuelles normes professionnelles appliquées usuellement par les opérateurs. Vous trouverez la fiche commerciale propane résumant ces spécifications au sein de ce présent rapport.

## Certification des appareils de mesure de la pression, de l'odorisation et du PCS

Concernant la mesure de la pression, il est à préciser que le bon fonctionnement des équipements, des détendeurs de sécurité, des installations raccordées au réseau de distribution est la garantie quotidienne que le gaz fourni est bien délivré à la pression adéquate au point de consommation.

Le produit que nous livrons dans les réseaux répond aux caractéristiques du propane commercial qui sont définies dans les arrêtés du 28 décembre 1966 modifiés par les arrêtés du 10 octobre 1973 et l'arrêté du 3 septembre 1979. Ces arrêtés précisent sa composition et ses spécifications : odeur, masse volumique, pression de vapeur relative, composés sulfurés, corrosion à la lame de cuivre, évaporation. Ils fixent les normes qui doivent être appliquées pour déterminer les spécifications énoncées NF M 40-002 pour le propane. Le propane commercial, à la sortie des raffineries est certifié conforme à la réglementation française, ce que confirment les Douanes lors des contrôles avant de rentrer sur le Territoire.

Le PCS du propane commercial est établi à 13,8 kWh/kg (ou 25,9 kWh/m<sup>3</sup>) à 15°C et 1013 mbar.

Points de mesures en pression : les nouveaux points de suivi de la pression sont les réservoirs implantés en Délégation de Service Public ainsi que tous les compteurs clients mis en gaz. Au moyen du manomètre, la lecture de la pression peut ainsi être faite par un de nos techniciens lors des visites annuelles ou sur demande d'un client en cas de problème technique.

## **VIII. Inventaire Physique et Financier**

### **a) Activités de distribution**

Rappel des libellés des tranches pour les tableaux suivants :

Pour les particuliers :

<b>CODE</b>	<b>LIBELLE TRANCHE DE CONSOMMATION</b>
<b>P1</b>	De 0 à 6.000 kWh
<b>P2</b>	De 6.001 à 30.000 kWh
<b>P3</b>	De 30.001 à 60.000 kWh
<b>P4</b>	Plus de 60.001 kWh

Pour les professionnels :

CODE	LIBELLE TRANCHE DE CONSOMMATION
P1	De 0 à 6.000 kWh
P2	De 6.001 à 30.000 kWh
P3	De 30.001 à 60.000 kWh
P4	De 60.001 à 300.000 kWh
P5	Plus de 300.001 kWh

La répartition des contrats servis sur les communes s'établit comme suit :

COMMUNE	Nombre de contrats servis* au 31/10/2023						
	Tranche P1	Tranche P2	Tranche P3	Tranche P4	Tranche P5	Tranche P6	TOTAL
ROCHE	23	26	1	0	0	0	50
SEPTEME	19	66	0	1	4	0	90
FOUR	22	10	0	2	0	0	34
GRENAY	0	0	0	0	0	0	0
OYTIER SAINT-OBLAS	0	0	0	0	0	0	0
BONNEFAMILLE	0	0	0	0	0	0	0
CHARANTONNAY	0	0	0	0	0	0	0
VALENCIN	29	0	0	0	0	0	29
<b>TOTAL</b>	<b>93</b>	<b>102</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>203</b>

\*Cartographie du nombre de contrats = nb PCE actifs au 31/12 de chaque année (présent sur CRAC)

La répartition des quantités d'énergies facturées sur les communes s'établit comme suit :

COMMUNE	Quantités d'énergies facturées (kWh) en 2023						
	Tranche P1	Tranche P2	Tranche P3	Tranche P4	Tranche P5	Tranche P6	TOTAL
ROCHE	75 519	114 741	- 8 646	0	0	0	181 614
SEPTEME	67 028	269 579	0	4 127	175 982	0	516 716
FOUR*	88 874	47 025	0	205 484	0	0	341 383
GRENAY	0	0	0	0	0	0	0
OYTIER SAINT-OBLAS	0	0	0	0	0	0	0
BONNEFAMILLE	0	0	0	0	0	0	0
CHARANTONNAY	0	0	0	0	0	0	0
VALENCIN	97 677	0	0	0	0	0	97 677
<b>TOTAL</b>	<b>329 098</b>	<b>431 345</b>	<b>-8 646</b>	<b>209 611</b>	<b>175 982</b>	<b>0</b>	<b>1 137 390</b>

\*La valorisation des quantités d'énergies facturées tient compte des consommations 2023 du lotissement Caloon (Jardins du Mail) sur la Commune de Four (tranche P4).

La répartition des recettes d'énergie en € HT sur les communes s'établit comme suit :

COMMUNE	Recettes d'énergie en € HT en 2023						TOTAL
	Tranche P1	Tranche P2	Tranche P3	Tranche P4	Tranche P5	Tranche P6	
ROCHE	8 565	12 088	- 822	0	0	0	<b>19 831</b>
SEPTEME	7 622	26 365	0	364	15 555	0	<b>49 906</b>
FOUR	10 227	4 947	0	19 242	0	0	<b>34 416</b>
GREPAY	0	0	0	0	0	0	<b>0</b>
OYTIER SAINT-OBLAS	0	0	0	0	0	0	<b>0</b>
BONNEFAMILLE	0	0	0	0	0	0	<b>0</b>
CHARANTONNAY	0	0	0	0	0	0	<b>0</b>
VALENCIN	5 860	0	0	0	0	0	<b>5 860</b>
<b>TOTAL</b>	<b>32 274</b>	<b>43 400</b>	<b>- 822</b>	<b>19 606</b>	<b>15 555</b>	<b>0</b>	<b>110 013</b>

## b) Services

Le montant des abonnements pour l'année 2023 s'élève à 20 187 € HT.

Les autres services facturés en 2023 s'élèvent à 1 772 € HT.

## c) Recettes par commune

COMMUNE	Recettes 2023			TOTAL
	Recettes d'énergie en € HT	Recettes d'abonnement en € HT	Recettes issues du catalogue de prestations en € HT	
ROCHE	19 831	5 119	712	<b>25 662</b>
SEPTEME	49 906	8 974	283	<b>59 163</b>
FOUR	34 416	3 894	422	<b>38 732</b>
GREPAY	0	0	0	<b>0</b>
OYTIER SAINT-OBLAS	0	0	0	<b>0</b>
BONNEFAMILLE	0	0	0	<b>0</b>
CHARANTONNAY	0	0	0	<b>0</b>
VALENCIN	5 860	2 200	355	<b>8 415</b>
<b>TOTAL</b>	<b>110 013</b>	<b>20 187</b>	<b>1 772</b>	<b>131 972</b>

## d) Éléments comptables et financiers

Les éléments détaillés sont joints en annexe sous format fichier Excel.

Ils comprennent :

- L'inventaire des ouvrages DSP
- Les charges variables
- Le compte d'exploitation
- Le bilan
- Le compte de stock

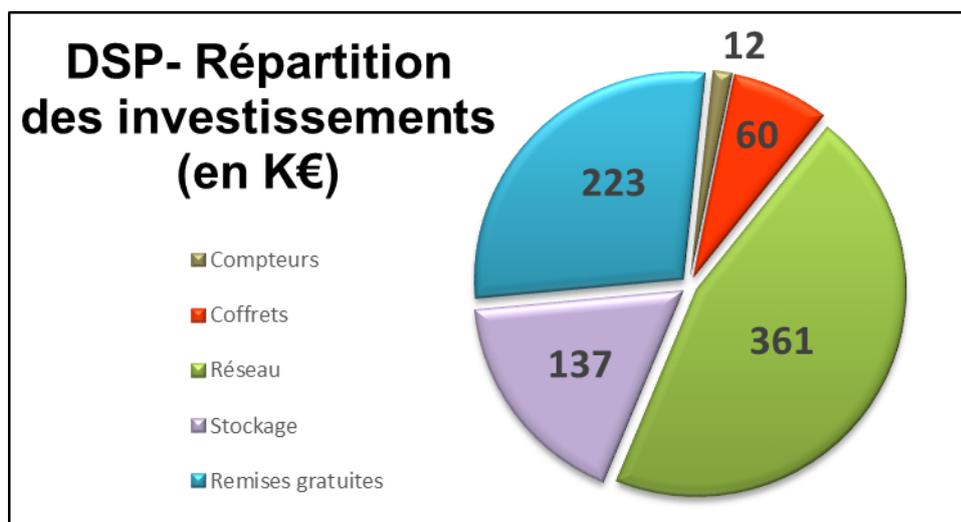
## e) Compte d'exploitation

### Compte d'exploitation DSP – TE 38

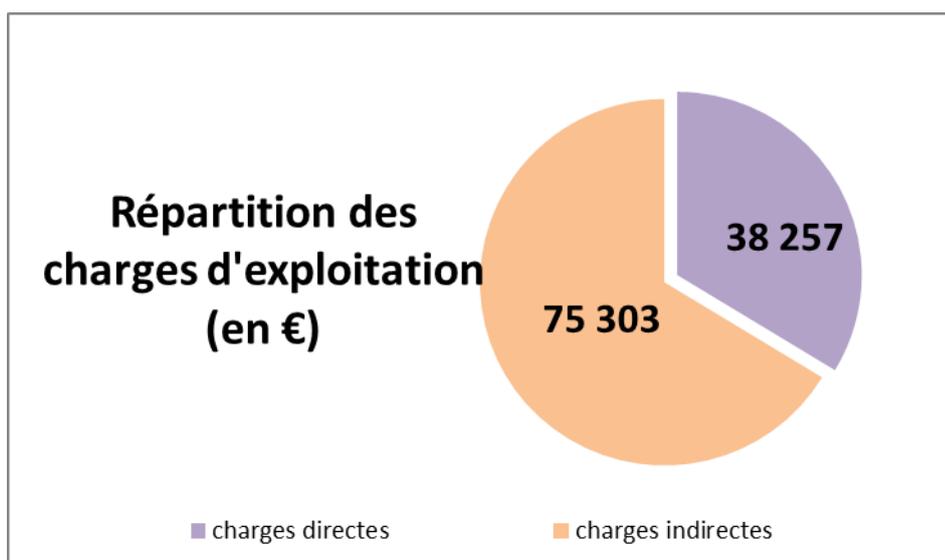
	ANNEE		
	2023	2022	2021
<b>CHARGES</b>	<b>113 560</b>	<b>129 242</b>	<b>126 831</b>
Autres promotions des ventes			
Amortissements de caducité	24 432	22 445	26 314
Entretien installation gp gplc	6 500	7 393	5 850
Montant des taxes professionnelles et foncières	0	0	0
Redevance concession dsp	6 707	7 022	5 348
Redevance d'utilisation du domaine public	618	589	545
Frais de structure siège	6 999	20 681	8 144
Frais de structure agence	7 259	8 818	7 793
Distribution	7 313	7 650	9 905
Achat gaz	53 296	72 346	63 168
Variation stock gaz	435	-17 702	-236
<b>PRODUITS</b>	<b>178 765</b>	<b>178 765</b>	<b>209 452</b>
Chiffre d'affaires gaz	110 013	147 685	168 468
Régularisation N-2 CA*			9 110
Abonnement	20 187	28 272	28 368
Autres prestations	1 772	2 807	3 506
Subventions			
<b>RESULTAT</b>	<b>18 412</b>	<b>49 523</b>	<b>82 621</b>

\*La régularisation du CA 2020 porte sur le lotissement « Les Jardins du Mail » - Commune de FOUR. Cette information avait été portée à la connaissance du TE 38 suite à notre courrier du 18 janvier 2021 en réponse à la délibération du CRAC de l'activité 2020.

## f) Dépenses d'investissements à fin 2023



## g) Répartition des charges d'exploitation 2023



## IX. Information et Communication

### Copie des brochures mise à disposition des usagers dans l'année

Ces documentations commerciales sont mises à disposition des usagers et des prospects.

Ces informations sont également communiquées via notre site internet sur [www.primagaz.fr](http://www.primagaz.fr).

## X. Annexes

Veillez trouver ci-joint les éléments suivants :

- a. Fiche de Données Sécurité Gaz Propane
- b. Plans des ouvrages des réseaux DSP à jour
- c. Rapport RSE 2023

## XI. Lexique Primagaz

- Coffret = Il permet de raccorder les usagers au réseau de distribution gaz.
- Compteur = Dispositif de mesurage placé sous la responsabilité du Concessionnaire. Le compteur constitue en général le point de livraison, c'est-à-dire le point où s'opère le transfert de propriété du gaz distribué. A la sortie du compteur commence l'installation privée de l'utilisateur qui répond à la certification de conformité intérieure.
- CRAC = compte rendu d'activité de Concession
- Détendeur = Dispositif qui abaisse et régule la pression du gaz à une valeur déterminée. Une installation classique usage domestique, la pression est de 37 mbars.
- Détendeur de sécurité = Il met en sécurité l'installation de l'utilisateur, coupe le gaz, dans les situations suivantes :
  - Suppression de gaz
  - Manque de pression de gaz
  - Excès de débit
  - Il fait office de vanne de coupure manuelle

Il ne peut se remettre en service qu'après l'intervention d'une personne habilitée.

- DREAL = Organisme qui audite les installations des opérateurs gaz.
- DSP = Délégation de Service Public
- Opérateur réseau = Concessionnaire qui exploite une DSP suivant l'arrêté du 13/07/2000 garantissant le contrat de Concession.
- PCE = point de comptage estimé
- PCE actif = Point de comptage estimé qui représente un CA dans l'année civile.
- PCE non actif = Point de comptage estimé sans CA dans l'année civile.

- PCE improductif = Point de comptage sans contrat actif pour lequel un compteur a été déposé suite à une clôture administrative du dossier client.
- PCE en attente succession = Point de comptage pour lequel une succession a eu lieu, soit à l'occasion de la cession du logement, soit lors du passage de 2 locataires.
- Aire de stockage : Ouvrage de type « stockage gaz » qui alimente le réseau DSP à une pression déterminée.
- Réseau = Ouvrage de distribution du gaz et desservant un même espace géographique public dépendant d'une même Concession.
- Vanne générale = Organe de coupure du gaz entre l'aire de stockage et le réseau.
- Usager (ou client) = Consommateur bénéficiant d'une installation intérieure de gaz.